

Commune de MONCHY- LAGACHE -80200-
Compte-Rendu de la Réunion du vendredi 03 Avril 2015 à 18h.

Sous réserve d'approbation par les membres du Conseil Municipal

Présents : (P LEVERT (Maire) –A.BORRUECO -Y.BRESOUS -.CAILLEUX - M CAPON –E.ELLEBOODE - P.GOURLIN - JB.GRU - J HAPPE - E.HUBERT- JC.ISTE - D.RIGOLIN .

Absents excusés :

D.WILLEMANN : (pouvoir à DRIGOLIN)

O BLERIOT : (pouvoir à M CAPON)

Retardataire excusé : P.DUPONT (arrivé à 18h44)

Secrétaires de séance A.BORRUECO et JC.ISTE

Présence de Pascale HANNECART Secrétaire de mairie.

M. MATHIEU Trésorier Municipal.

Ordre du jour :

- * Approbation du compte rendu de la réunion du 20 Mars 2015.
- * Budget 2015 et vote des taux d'imposition 2015.
- * Budget lotissement 2015.
- * Versement de la contribution au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de la région de Péronne de l'année 2015.
- * Vote des subventions aux associations pour l'année 2015
- * Informations diverses
 - Présentation de la nouvelle solution de téléphonie communale.
 - Compte-rendu de la réunion d'information sur l'application du droit du sol.
 - Appel au soutien à Amiens Capitale Administrative.

M le Maire ouvre la séance à 18h05

En préambule, il demande deux ajouts à l'ordre du jour ;

Ajout n°1 : Adhésion au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Ajout n°2 : Dépenses à imputer au compte 6232 «fêtes et cérémonies »

Ces 2 ajouts à l'ordre du jour sont approuvés.

Point N° 1 Approbation du compte rendu de la réunion du 20 mars 2015.

Le compte rendu est adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.

abstentions : M.CAPON - O BLERIOT

pour :A.BORRUECO - R.CAILLEUX - YBRESOUS - J .HAPPE - E.HUBERT- P.GOURLIN -JB.GRU- JC.ISTE - P LEVERT - E. ELLEBOODE - D.RIGOLIN - D.WILLEMANN

Arrivée de M MATHIEU à 18H12.

Point N° 2 : Budget 2015 et vote des taux d'imposition 2015.

M le Maire donne la parole à M. MATHIEU Trésorier Municipal.

M MATHIEU informe les membres du Conseil qu'il faut d'abord approuver les taux d'imposition 2015 avant qu'il ne présente le budget 2015.

Il donne lecture des différents taux d'imposition 2014 et informe qu'en accord avec la commission des finances qui s'est réunie le 26 mars 2015 les taux d'imposition 2015 restent identiques à ceux de 2014.

Mise au vote cette proposition de maintien des taux 2014 est approuvée à l'unanimité

Ensuite M MATHIEU donne lecture du budget 2015 par chapitre.

Il constate que certaines dotations d'état (reçues ces derniers jours) ont baissé par rapport au prévisionnel.

Une baisse des crédits d'Etat d'environ 13 000 € est constatée.

M MATHIEU répond aux différentes interrogations de quelques Conseillers et précise qu'un budget est un acte de prévision qui minore les recettes et tend à majorer les dépenses.

Mis au vote le budget 2015 est approuvé par 12 voix pour et 2 abstentions.

Abstention : M.CAPON - O BLEROT

Pour : A.BORRUECO - R.CAILLEUX - Y.BRESOUS - J.HAPPE - E.HUBERT- PGOURLIN -JB.GRU- JC.ISTE - P LEVERT - E. ELLEBOODE - D.RIGOLIN - D.WILLEMANN

Point N° 3 Budget lotissement 2015.

Arrivée de P DUPONT (18h44)

En vue d'éventuelles acquisitions,ou échange de terrain ou aménagements fonciers une provision de 30 000€ est décidé pour le lotissement dit Le MESNIL (lieu d'implantation de l'éventuel RPC)

Mise au vote le Budget lotissement 2015 est approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions.

Abstentions : M.CAPON - O BLEROT

Pour :A.BORRUECO - R.CAILLEUX - Y.BRESOUS -P.DUPONT - J.HAPPE - E.HUBERT- RGOURLIN - JB.GRU - JC.ISTE - P LEVERT - E. ELLEBOØDE - D.RIGOLIN - D.WILLEMANN

Départ de M MATHIEU à 18h45 avec les remerciements de M le Maire

Point N° 4: Versement de la contribution au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de la région de Péronne de l'année 2015.

M le Maire informe les membres du conseil qu'il y a une augmentation d'environ 30% de la contribution de notre commune au financement de ce SIVOS (comme toutes les autres communes).

Contribution 2015 : 1828,64 €

Il donne la parole à JC ISTE : délégué suppléant à ce SIVOS qui informe les membres du conseil que cette augmentation est due à une diminution sensible des fonds de réserves du SIVOS. Pendant de nombreuses années les contributions communales sont restées stables ; on a utilisé ces réserves pour combler le déficit de fonctionnement. Les réserves s'épuisant il faut augmenter les cotisations.

Mise au vote cette contribution 2015 au SIVOS est approuvée à l'unanimité

Point N° 5: vote pour l'adhésion au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (ajout N° 1 à l'ordre du jour)

M le maire donne lecture de la convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché de prestation de services pour la réalisation de documents uniques d'évaluation des risques professionnels et demande l'autorisation de signer le bulletin d'adhésion.

Mise au vote cette autorisation est approuvée par 14 voix pour et 1 abstention.

Abstention : - E.HUBERT

Pour : O BLEROT - A.BORRUECO - R.CAILLEUX - M.CAPON - Y.BRESOUS - P DUPONT J .HAPPE -
.P.GOURLIN - JB.GRU- JC.ISTE - P LEVERT - E. ELLEBOODE - D.RIGOLIN - D.WILLEMANN

Point N° 6: vote pour une délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232
« fêtes et cérémonies » (ajout N° 2 à l'ordre du jour)

M le Maire donne lecture détaillée du document.

Mise au vote cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Point N° 7: Vote des subventions aux associations pour l'année 2015.

M le Maire donne la parole à Y Bresous maire-adjoint chargé du jumelage franco-allemand.

La commune doit accueillir les représentants allemands le dernier week-end d'Avril et ce dans le cadre du 30ième anniversaire de la création du jumelage.

Aucune somme ne sera allouée dans le cadre des associations, le jumelage devenant une commission communale.

Tableau de répartition des subventions allouées aux associations année 2015.

INTITULE	Pour mémoire : montants votés en 2014 (en€)	Montants votés en 2015 (en €)
Comité de jumelage	0	0
Gymnastique volontaire	600	600
Tennis club	400	400
Club du 3 ^{ième} âge de l'Omignon	450	450
A.D.M.R	700	700
Amicale des 2 étangs	600	600
Section des ACPG-CATM	300	300
Coopérative scolaire	1000	1000
La Vie livre	100	100
AS. Valentin HAUY	50	50
Alcool Assistance	50	50
Comité des fêtes	1500	1500
Association des jeunes de Monchy-Lagache	800	700
Voyage scolaire ACPG	600	0
MTDA	200	200
Famille Rurales Athies-Ennemain	150	200
Association des Services Solidaires du Pays Hamois	100	150
SOMME TOTALE	7600	7000

Mis au vote le tableau de répartition des subventions aux associations est approuvé à l'unanimité.

Point N° 7 : Informations diverses

- Présentation de la nouvelle solution de téléphonie communale.

M le Maire donne la parole à R.CAILLEUX Conseiller Municipal et technicien en téléphonie. Ce dernier précise que notre contrat de téléphonie se termine en juin 2015. Une mise à niveau tarifaire et technique s'impose. Un conseiller Orange Pro nous a fait une évaluation correspondant à nos besoins qui va entraîner :

- un renouvellement du matériel qui sera à la pointe du progrès.
- 1 mobile pour l'employé municipal
- un coût annuel d'abonnement inférieur de 600 € à ce que nous payons actuellement..

- Compte-rendu, de la réunion d'information sur l'application du droit du sol.

Au 01/07/2015, les services de l'Etat (DDTM) arrêteront d'instruire les documents concernant le droit du sol ; permis de construire, les permis de démolition ; etc...

Le Pays Santerre Haut de Somme va prendre cette charge dans ses compétences

Ce service assuré auparavant gratuitement par les services de l'état va avoir un coût qui sera répercuté aux communes en fonction des demandes de permis.

Le Pays Santerre Haut de Somme va devoir embaucher 2 personnes (coût estimatif 80 000 € annuel)

- Appel au soutien à Amiens Capitale Administrative.

M le Maire donne lecture d'une pétition à l'initiative de Mme FOURRE Maire d'AMIENS demandant d'approuver la candidature d'Amiens comme capitale administrative de la nouvelle région Nord-Pas de Calais-Picardie.

Carte scolaire

Nous venons d'apprendre qu'il sera probablement retiré un poste de professeur des écoles dans le SISCO de la Vallée de L'OMIGNON.

M le Maire de Monchy-Lagache et des membres du SISCO ont eu un entretien avec l'inspecteur Académique Adjoint de la région de Péronne.

Un rendez-vous a été obtenu à Amiens le 14/04/2015 avec M L'inspecteur Académique de la Somme.

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 20h30.